



AVIS A LA POPULATION

ENLEVEMENT DE PNEUS

Afin de poursuivre sa volonté de mettre à la disposition de la population des moyens d'évacuation des encombrants, la municipalité a négocié la reprise de vos pneus avec une entreprise privée.

Ainsi vous pourrez déposer des pneus
Du lundi 04 décembre au dimanche 08
décembre 2019

Devant le garage communal sis le Bourg.

MERCI DE BIEN VOULOIR PILER LES
PNEUS QUE VOUS DEPOSEREZ.

Mme le Maire et son Conseil Municipal